

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 janvier 2020

OPLEO AVOCATS COOPE AUDE CHARTIER EN QUALITE D'ASSOCIÉE

Opleo Avocats poursuit son développement avec la cooptation d'Aude Chartier en qualité d'associée. Sa nomination vient renforcer les expertises en droit patrimonial et droit fiscal du cabinet.

Avocate au barreau de Paris depuis 2013, Aude Chartier conseille sur l'ensemble des problématiques patrimoniales des hommes et femmes clés de l'entreprise et grandes fortunes. Elle intervient pour la constitution, la structuration, la gestion et la transmission de leur patrimoine privé et professionnel en France et à l'international, nécessitant une approche globale intégrant notamment les dimensions fiscales et civiles afférentes. Elle les conseille dans la mise en œuvre de projets philanthropiques ou d'investissements sur le marché de l'art. Elle les assiste également dans le cadre de contentieux patrimoniaux et fiscaux.

« Je me réjouis de ma nomination en tant qu'associée, car elle va me permettre de réaffirmer la dimension patrimoniale de notre conseil, qui implique souvent des enjeux stratégiques majeurs pour nos clients. Ayant commencé ma carrière au sein du cabinet à ses débuts, ma cooptation illustre également la politique managériale que l'on porte depuis plusieurs années » commente Aude Chartier, associée.

« Nous sommes très heureux qu'Aude devienne associée. Elle partage les valeurs du cabinet et sa cooptation s'inscrit pleinement dans notre volonté d'offrir des expertises en matière juridique, fiscale, sociale et patrimoniale qui répondent aux besoins des hommes et des femmes clés de l'entreprise. » rajoute Pierre-Olivier Bernard, associé fondateur d'Opleo Avocats.

A PROPOS D'AUDE CHARTIER

Aude Chartier a débuté sa carrière chez Opleo Avocats en 2013, peu de temps après le lancement du cabinet. Elle est titulaire d'un Master 223 de Droit du patrimoine professionnel (Université Paris Dauphine, 2011) et d'un Master 1 Droit et Gestion (Université Paris Dauphine, 2010). Aude anime régulièrement de nombreuses formations en interne et auprès des clients du cabinet sur des aspects de stratégie patrimoniale et de *wealth management*. Elle est classée parmi les « *Ones to watch* » dans le guide des avocats publié par *Private Client Global Elite* et a participé à l'emport par le cabinet de la Mention spéciale du Meilleur avocat en fiscalité patrimoniale (2019).

A PROPOS D'OPLEO AVOCATS

Le cabinet Opleo Avocats combine une approche transversale des sujets de *private equity* avec une expertise pointue en fiscalité, droit des sociétés, droit social et droit patrimonial afin de fournir à ses clients une analyse complète et intégrée des enjeux liés aux opérations de capital risque, capital développement et capital transmission, en France et à l'international. Opleo Avocats comptent une vingtaine d'avocats dont 5 associés et a pour vocation d'accompagner les hommes et femmes clés de l'entreprise dans leurs prises de décision, qu'ils soient dirigeants, entrepreneurs, cadres dirigeants, actionnaires référents ou investisseurs privés, afin de valoriser leurs intérêts professionnels et personnels.

www.opleo-avocats.com

CONTACT PRESSE

Karin Wiig : kwiig@doubleinternational.com

Tél : 01 58 22 16 80 / Port : 06 62 57 15 79